

ANNEXE III Onglet 1

INTERDICTION D'EFFECTUER UN DEMI-TOUR RÉSEAU LOCAL – ARRONDISSEMENT DE CHARLESBOURG

Localisation	Approche nord	Approche sud	Approche est	Approche ouest
2 ^e Avenue Ouest / de la 50 ^e Rue Ouest à la 52 ^e Rue Ouest	x	x		
3 ^e Avenue Est / 32 m au sud de la 46 ^e Rue Est		x		
10 ^e Avenue Est / de la rue de l'Entraide à la rue de la Sorbonne	x	x		
47 ^e Rue Est/ de la 1 ^{re} Avenue sur une distance de 100 m en direction est			x	x
52 ^e Rue Ouest / de la 2 ^e Avenue Ouest à la 3 ^e Avenue Ouest			x	x
Bienheureux-Jean-XXIII, rue / de la rue George-Muir sur une distance de 215 m en direction nord	x	x		
Château-de-Chambord, avenue du / de la rue Marie-Le Franc à la rue du Pape-Paul-VI	x	x		
Cloutier, boulevard / de l'avenue Trudelle sur une distance de 120 m en direction nord	x	x		
Escalade, rue de l' / du boulevard Henri-Bourassa à la rue Bienheureux-Jean-XXIII			x	x
Gironde, avenue de, 60 m au nord du boulevard Mathieu sur une distance de 200 m en direction nord	x	x		
Hélène-Paradis, avenue / 107 m au nord du boulevard Mathieu, sur une distance de 154 m en direction nord	x	x		
Jean-Talon Est / Platanes, avenue des				x
Loutres, rue des / 66 m à l'est du boulevard Henri-Bourassa sur une distance de 164 m en direction est			x	x
Lozère, avenue de / 25 m au sud de la rue de la Camargue à la rue de la Savoie	x	x		
Paul-Comtois, rue / de l'avenue Trudelle sur une distance de 140 m en direction nord	x	x		
Périgord, rue du / 18 m à l'ouest de l'avenue du Perche sur une distance de 185 m en direction ouest			x	x
Sauges, avenue des / 16 m au nord de la rue des Roses à la rue des Violettes	x	x		

ANNEXE III Onglet 1

INTERDICTION D'EFFECTUER UN DEMI-TOUR RÉSEAU LOCAL – ARRONDISSEMENT DE CHARLESBOURG

Localisation	Approche nord	Approche sud	Approche est	Approche ouest
Trudelle, avenue / du boulevard Cloutier à l'avenue Paul-Comtois			x	x
Violettes, rue des / de la rue des Sauges sur une distance de 141 m en direction est			x	x